

L'Afrique dans tous ses Etats

Laurent D'Altoe ■ Février 2015

L'Afrique subsaharienne est souvent perçue comme LA partie du monde profondément instable. Traversée par des conflits tribaux ou religieux ; dirigée par des hommes politiques souvent corrompus et guidés par le seul appât du gain ; secouée par des épidémies ou la famine... Le portrait que nous en font les médias est régulièrement négatif.

Mais derrière cette sombre façade, se cache aussi une autre réalité, loin des clichés misérabilistes souvent véhiculés. Explications dans cette analyse.

La coopération au cœur de la lutte

Selon Oumou Zé, Coordinatrice Recherche et Plaidoyer au sein de l'asbl CNCD – 11.11.11¹, il faut sortir des grilles de lecture classiques pour pouvoir appréhender le vaste sujet du continent africain.

Dès lors, deux angles essentiels sont à envisager: d'une part, la coopération et, d'autre part, les enjeux plus globaux. Parmi ces derniers, la mobilisation autour de la gouvernance demeure un point crucial, comme le montrent les récentes manifestations au Burkina Faso.

Les grands axes de la mission du CNCD – 11.11.11 :

Sensibiliser : en tant que coordination, le CNCD-11.11.11 assure la promotion de campagnes de sensibilisation, d'information et de mobilisation de la population, avec ses organisations membres.

Interpeller les instances politiques nationales et internationales sur leurs responsabilités en matière de coopération au développement et de solidarité.

Appuyer et financer des projets au Sud. Le rôle de cette coupole demeure central dans le cadre de la coopération Nord-Sud. Encore faut-il que cette coopération ne se transforme ni en assistanat, ni en aide sans perspective à long terme.

Au cœur de cette lutte pour un avenir plus démocratique, la coopération - et singulièrement la coopération belge -, joue un rôle non-négligeable. Mais encore faut-il savoir de quoi on parle exactement car, comme le précise Oumou Zé, le CNCD ne se limite pas à la coopération « classique », mais bien à des actions globales qui incluent les organisations syndicales, les organisations d'éducation permanente ainsi que les associations de fait. C'est donc un soutien large de la société belge à des projets dits « sud ».

Et les défis sont tout simplement énormes et touchent des secteurs essentiels de l'économie africaine comme l'agriculture ou l'élevage. Dans des pays tels que le Niger ou encore le Mali, 60 à 70% de la population active est concernée par ce secteur. Triste ironie, ce sont ceux qui produisent les denrées alimentaires qui en manquent le plus. « *On est loin des objectifs du millénaire en termes de souveraineté alimentaire* », constate la Coordinatrice.

Reste que ces problématiques nécessitent le plus souvent une gestion internationale. Mais vu les nouvelles formes de mobilisation collective, il est parfois malaisé de trouver un accord large dans les cadres de structures de négociations classiques. Cependant, au-delà de la nécessaire multiplicité des approches, c'est bien l'axe de détermination des droits humains et de l'alternance politique qui sert de fil rouge.

Mais si la complexité des enjeux et des pistes de solutions est bien réelle, les événements récents peuvent inciter à un certain optimisme quant à la vitalité des sociétés africaines. Fin 2014, au Burkina Faso, c'est toute une population qui s'est levée pour déposer Blaise Compaoré, vissé sur

¹ CNCD, Centre national de Coopération au Développement, une coupole de près de 90 organisations issues de la société civile : ONG, syndicats, mouvements, associations.

son siège présidentiel depuis près de 30 ans. La société civile, et singulièrement la jeunesse et les artistes, furent en pointe de ce combat pour une vraie transition démocratique. Les élections programmées en novembre 2015 constitueront un véritable test pour ces mouvements sociaux qui passeront ainsi de la contestation à la participation.

Cette révolution pose également plusieurs questions : Pourquoi a-t-elle fonctionné là? Pourquoi n'a-t-elle pas, jusqu'à présent, fait « tache d'huile » ? « *Ce qui intéresse, c'est de voir la diversité des composantes de ces mouvements sociaux. De plus, ce sont des mouvements africains qui interpellent les gouvernements africains, avec une forte composante jeune* », conclut Oumou Zé.

Le cas récent du Burkina Faso rejoint ainsi une dynamique portée par les mouvements sociaux que l'on peut voir à l'œuvre au Sénégal (le mouvement « *Y'en a marre* » - 2011) ou encore au Gabon (« *Ça suffit comme ça !* » et le « *Front des Indignés* »).

Rôle syndical

Pour Alice Minette du service international de la CGSP wallonne², il faut insister sur le rôle actif que les syndicats belges, en partenariat avec les organisations africaines de travailleurs, doivent jouer. Mais pour en arriver là, un long chemin historique a été parcouru, le plus souvent dans la douleur :

- **Début du 20^{ème} siècle** : seuls les travailleurs coloniaux bénéficient de syndicats (les organisations de la métropole). Pas de place donc pour la défense des intérêts des travailleurs locaux.
- **A partir des années 30** : élargissement de l'accès à la protection syndicale aux Africains. Les premières velléités d'autonomie se font sentir.
- **Fin des années 40 - début des années 50** : de nombreuses luttes menées par les travailleurs africains mènent à deux victoires : l'obtention de conditions de travail plus décentes et la fin des restrictions imposées par le pouvoir colonial sur leurs libertés syndicales.
- Le syndicalisme a donc pris un essor relativement récent, notamment sous l'impulsion de la conférence de Brazzaville en 1944³. La lutte pour de meilleures conditions de travail fut aussi étroitement liée aux combats pour l'indépendance **des années 50-60**.

Sur base de la convention 87 de l'Organisation Internationale du Travail (liberté syndicale et protection du droit syndical), de très nombreuses nouvelles centrales syndicales vont ainsi apparaître.

² Centrale générale des Services Publics.

³ Elle a été organisée du 30 janvier au 8 février 1944, par le Comité français de la Libération nationale (CFLN), afin de déterminer le rôle et l'avenir de l'Empire colonial français. À l'issue de cette conférence, l'abolition du code de l'indigénat est décidée. Beaucoup virent dans cette conférence les prémices de la décolonisation.

- Si **les années 90** ont vu certaines dictatures disparaître, le capitalisme a instauré son emprise sur tout le continent, prenant là le relais de l'oppression coloniale.

Les mouvements sociaux et syndicaux ont également proliféré au cours de cette décennie. Mais cette floraison possède également son revers, à savoir une fragmentation de l'unité et une baisse d'efficacité (500 organisations syndicales en République démocratique du Congo !). « *la CGSP, par son action de terrain, tente de recréer des alliances pour justement éviter cette fragmentation* » explique la représentante syndicale.

Autre écueil pour les organisations africaines de défense des travailleurs : une certaine collusion avec les pouvoirs en place qui ne favorise pas leur indépendance. Alice Minette souligne d'ailleurs à ce propos que l'aide internationale, de manière involontaire, contribue parfois à cette fragmentation contre-productive en finançant des organisations syndicales non représentatives et/ou illégitimes.

La formation avant tout

Travailler la formation des travailleurs du privé et du public constitue également un objectif essentiel, mais la tâche s'annonce le plus souvent complexe dans un pays comme la République démocratique du Congo où les distances et les infrastructures constituent des obstacles conséquents. Sans compter la place énorme de l'économie informelle...

D'où l'importance d'un soutien à ces pays en difficulté, comme l'écrivait récemment Alice Minette, à propos de la République démocratique du Congo : « *L'on craint pour ce pays dont on ne voit trop souvent que violence et misère. L'on sait cependant que des îlots de résistance existent, se développent, agissent. La multiplication, l'unification et le renforcement de ces îlots de résistance, qu'ils soient syndicaux, associatifs, d'ONG ou de réseaux de mouvement sociaux, seront d'autant plus rapides et conséquents qu'ils pourront compter sur un large soutien, tant national qu'international.*⁴

Enfin, ces luttes pour davantage de droits passent également (et surtout) par le combat pour l'émancipation que mènent les femmes sur l'ensemble du continent. Et comme le disait Thomas Sankara⁵ : « *Il n'y a de révolution sociale véritable que lorsque la femme est libérée* ».

Un constat valable pour l'ensemble de la planète...

⁴ Alice Minette et Sidi Katumwa « RDC : quel syndicalisme pour affronter la crise ? », in D'autres repères.be, 06/02/2012, p.7.

⁵ Thomas Sankara est un homme politique anti-impérialiste, panafricaniste et tiers-mondiste burkinabé. Il est né le 21 décembre 1949 et fut assassiné le 15 octobre 1987 à Ouagadougou.